

**DIRECTEUR – RÉGIE INTERMUNICIPALE
EN SÉCURITÉ INCENDIE**

Situé au cœur de la région des Laurentides, le territoire de la MRC des Laurentides regroupe 20 municipalités et

villes réparties sur plus de 2 500 kilomètres carrés. Un vaste territoire qui regorge de montagnes, de lacs, de rivières, de forêts, de plaines agricoles, de pittoresques villages et d'activités sportives et culturelles offertes tout au long de l'année. Un véritable paradis pour les amateurs de la nature, les adeptes de plein air et les sportifs, de même que pour les amateurs d'arts et de musique. Un territoire où il fait bon vivre et travailler!

Nos bureaux sont situés à deux pas du centre de ski Mont-Blanc. La MRC des Laurentides compte un peu plus de 40 employés. Les 20 municipalités constituantes représentent sa principale clientèle avec laquelle vous aurez à travailler, dont 310 ressources dédiées aux services incendie et incluant la collaboration avec les 3 municipalités hors régies.

RESPONSABILITÉS

Relevant de la directrice générale de la MRC des Laurentides, le directeur de la régie intermunicipale en sécurité incendie planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de la Régie intermunicipale conformément à la vision, aux priorités et aux objectifs établis par le conseil d'administration. Il assume un rôle déterminant de liaison et de communication notamment entre les élus, les citoyens, le personnel, les représentants des municipalités membres des deux Régies et de la MRC des Laurentides ainsi que des instances régionales et provinciales. Le titulaire de ce poste s'assure d'exercer un rôle-conseil stratégique de premier plan auprès du Conseil d'administration.

Mandats généraux

En collaboration avec les ressources compétentes, le directeur verra, dans un contexte de gestion de changement, à la mise en place des deux régies selon les ententes intermunicipales, soit la Régie Sud qui est composée des municipalités de Lantier, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Val-David et Val-Morin ainsi que la Régie Nord qui est composée des municipalités d'Amherst, Arundel, Huberdeau, La Conception, Lac-Supérieur, La Minerve, Montcalm et Saint-Faustin-Lac-Carré. Il participera aux choix des ressources et des modalités organisationnelles des régies pour assurer le fonctionnement opérationnel prévu en mars 2016

Principales tâches :

- Élabore les orientations stratégiques, établit et développe des objectifs avec des indicateurs de mesures des résultats attendus;
- Assure l'intégration harmonieuse des équipes de travail vers les nouvelles organisations;
- Conçoit, rédige et met en place les politiques, procédures et directives d'encadrements administratives et opérationnelles requises et voit à leur application;
- Élabore le budget des Régies et assure le suivi des dépenses selon les orientations pour en rendre compte;
- Détermine, de concert avec son équipe, les axes de développement de l'organisation et voit à leur mise en œuvre;
- Établit, en collaboration avec le personnel concerné, le programme de prévention afin d'améliorer l'efficacité de la protection contre les incendies et voit à sa mise en œuvre;
- Agit à titre d'expert en matière de sécurité incendie et de porte-parole pour les municipalités desservies par les Régies;
- Planifie, organise et assure le suivi de l'achat et de l'entretien des véhicules, du matériel et des équipements des Régies selon les normes établies;
- Favorise la collaboration et la communication des membres de son équipe envers les villes desservies;

- Veille au bon déroulement de la gestion des ressources humaines sous sa responsabilité (encadrement, formation, évaluation, sélection, etc.), ainsi qu'à la négociation et l'application des dispositions des conventions collectives applicables;
- Développe des partenariats, négocie des protocoles d'entente et des contrats et en assure le suivi;
- Veille à l'harmonie des conventions collectives et protocoles de travail actuels;
- Effectue toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

Qualités recherchées

- Vision stratégique, sens politique et capacité d'analyse et de résolution de problèmes;
- Fortes habiletés relationnelles, d'adaptation et de maîtrise de soi;
- Orientation vers les résultats;
- Capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément (gestion du temps et des priorités);
- Posséder une forte capacité d'influence et des habiletés en négociation, ainsi qu'un leadership orienté vers la coopération et la mobilisation;
- Démontrer un engagement et une implication pour susciter et gérer le changement;
- Innovation et autonomie.

Critères d'emploi

- Posséder un minimum de dix (10) années d'expérience pertinente, dont quelques années à un poste comportant des responsabilités de direction de personnel impliquant des relations patronales-syndicales;
- Posséder un DEC en sécurité incendie ainsi que les certificats officier I et officier II décerné par l'École nationale des pompiers du Québec ou toute formation jugée équivalente;
- Posséder une formation en gestion des ressources humaines, en administration ou en gestion de projet ou toute autre formation universitaire constitue un atout;
- Maîtrise du cadre légal, réglementaire et normatif en vigueur en matière de sécurité incendie et la gestion opérationnelle des sinistres.

Le candidat aura démontré dans sa carrière professionnelle, ses vastes connaissances du domaine, la direction d'un service de sécurité incendie, son sens de l'organisation du travail et l'atteinte des résultats attendus en fonction d'un schéma de couvertures de risques en sécurité incendie.

Il devra démontrer sa capacité à travailler avec des décideurs politiques et faire preuve de disponibilité et de souplesse quant à l'horaire de travail.

CANDIDATURE

Toutes personnes intéressées par ce poste et répondant aux exigences et qualifications requises doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 13 décembre 2015** à l'attention de Mme Nancy Pelletier, directrice générale de la MRC des Laurentides en mentionnant le numéro de l'affichage et le titre du poste, par courriel à rh@mrclaurentides.qc.ca. L'entrée en fonction est prévue au début février 2016.

Note : Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Donné le 16 novembre 2015

Par Nancy Pelletier
Directrice générale